


Réunion rentrée 2023



BIENVENUE AUX PARENTS D'ÉLÈVES



Rentrée des élèves de 6ème

Mardi 5 septembre

de 9h30 à 12h00

Jeu du **CLUEDO** pour découvrir le fonctionnement et les locaux du collège.

Demi-pension pour les élèves de 6ème uniquement

**Mardi 5 septembre à
13h50**

Début des cours selon les emplois du temps provisoires et de la demi-pension

**Les points
forts du
collège René
CASSIN**

**REP + , un
réseau
d'excellence
pédagogique**

Appartenance à un RESEAU

**Chanteloup-les-Vignes, ville labellisée « Cité
éducative »**

Des actions pour les 0-25 ans

**Une évaluation exclusivement par compétences
en 6^{ème} dans la continuité du cycle 3**

Des langues vivantes variées

**Des enseignements Préparation à l'oral
renforcée**

Un enseignement adapté

Des parcours riches et diversifiés



Les résultats aux examens 2023

- **84,5 %** au Diplôme National du Brevet série générale dont près de **59,15 %** ont obtenu une mention.
- **100 %** au Diplôme National du Brevet série professionnelle
- **96,15 %** au Certificat de Formation Générale

LES EFFECTIFS A LA RENTREE 2023

301 élèves inscrits répartis dans **16** classes.

4 classes en 6^{ème}

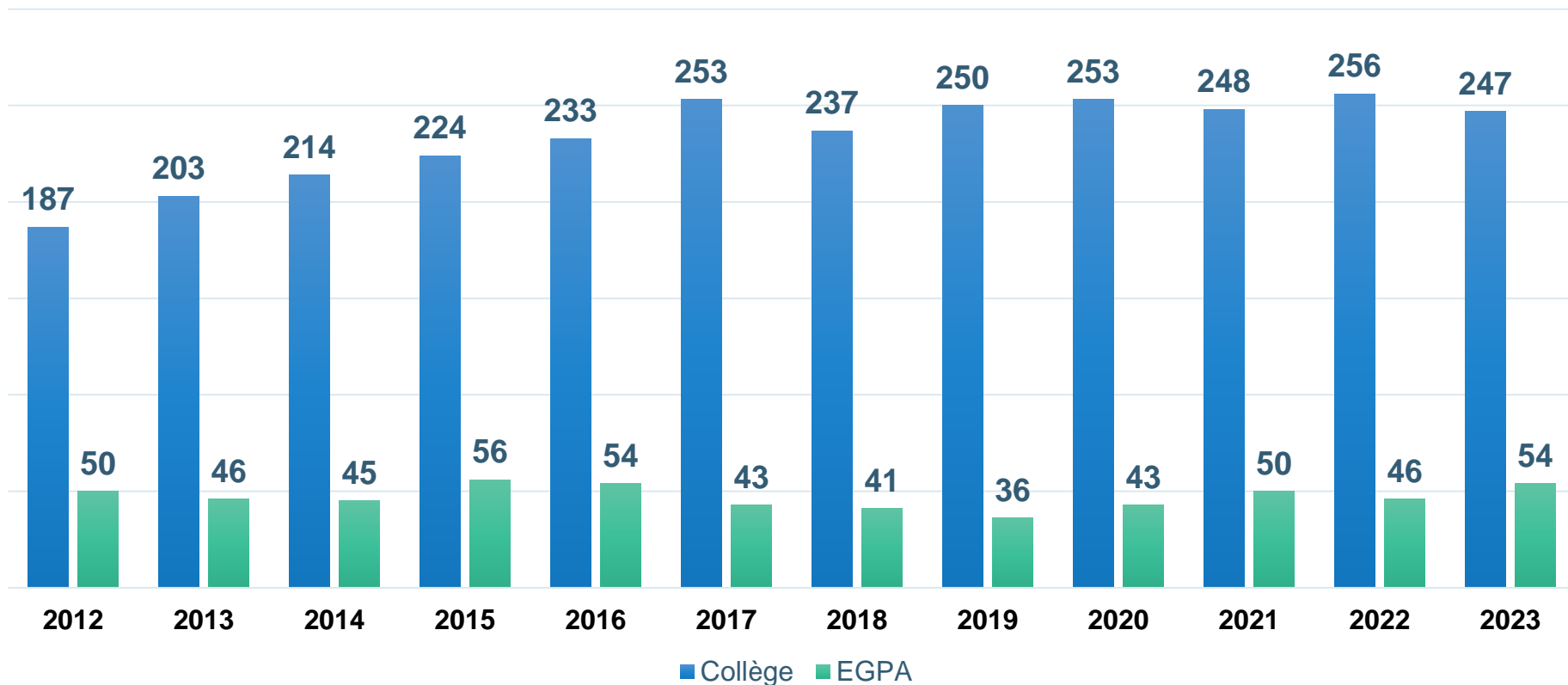
4 classes en 5^{ème}

4 classes en 4^{ème}

4 classes en 3^{ème}

dont 1 classe de **SEGPA** par niveau

1 **UPE2A** Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (11 élèves FLS1, 6 FLS2)



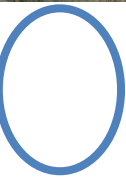


Ville de
Chanteloup
les-Vignes

PREFET
DES YVELINES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE





Ce qu'il y a de nouveau au collège

Différents interlocuteurs :

- ✓ Un professeur principal référent et des temps dédiés à la vie de classe
- ✓ Une équipe vie scolaire
- ✓ Une équipe médico-sociale
- ✓ Un emploi du temps
- ✓ Un carnet numérique



La journée du collégien



Ouverture des grilles à 8h

Chaque séance de cours dure 55 mn

Les élèves ont 5mn pour se rendre dans leur salle

Récréations : 10h10 – 10h25 (15 mn)

15h50 – 16h05 (15 mn)

Demi-pension : de 12h25 à 13h50

Cours le mercredi matin jusqu'à 12h25 (samedi libre)

Fin des cours à 18h05 au plus tard.



ORGANIGRAMME 2023/24

Collège RENE CASSIN de Chanteloup-les-Vignes 78

Equipe de direction

Principale, Mme BOUSCHARAIN Karine
 Principale-adjointe, Mme GEROT Patricia
 Directrice adjointe chargée de SEGPA, Mme TRAËN Fathia
 Adjointe-Gestionnaire, Mme LOUBEYRE Laurence

Secrétariats
 Mme DAPPE Elena
 Mme ESSON Claire
 Mme WOZNIAC Mireille

Coordo REP
 Mme SIBLOT Valérie

Adjointe opérationnelle cité éducative
 Mme DJEMAL Basma

Enseignante référente à la scolarisation des
 élèves handicapés Mme DIROL Lydie

Equipe technique

Responsable de site C'Midy
 Mme RIBEIRO Julie

M. MOURINET Jocelyn, OP CD
 Mme PAYET Nathalie, agent d'accueil CD
 Mme MANSOUR Christine, CDI, C'Midy
 Mme ESSAKHI Keltouma, CDI, C'Midy
 M. EL HAQUTA Redouane, CDD, C'Midy
 Mme DEME Awa, CUI, C'Midy
 Mme MATEUS Angel, CUI, C'Midy
 Mme SALL Aminata, CDD, C'Midy



Numérique (CD)
 Yannick ROBIOLLE (vendredi pm)

Equipe Médico-sociale

Infirmière, Mme ABOUT Samira
 Assistante sociale, Mme PACQUELIN Yonaëlle
PsyEN, Mme GUYOMARD Delphine
 Médecin scolaire,

Vie scolaire

CPE
 Mme NICOLAS Pauline
 Mme BOUHASSANE Fatna (14h)

AED (4,1 ETP)
 Mme ERRAMI Toufa TP
 Mme AVELINE Rachelle TP
 M. MUKULU Claude TP
 M. ABELLARD Marc (1/2)
 M. EN NOUALI Hani (1/2)

AESH
 Mme FLAMENT Rachida (30h)
 Mme AZZIMANI Malika (12h)

Assistants pédagogiques (2 ETP)
 Mme COLTAT Krasimira TP
 M. NGOMA Josiv TP

Service civique ZupdeCo (26h)
 M

Assistante de Prévention et
 Sécurité (1 ETP)
 Mme ARDILLON Maurane

Chargée de prévention IFEP
 Mme -

31 Professeurs

| | |
|---|--|
| Mme ABADIE Hélène, Mathématiques | Mme GALEYRAND Marie, Lettres FLS |
| Mme AICH Fatiha, HAS | Mme GALLO Laura, EPS |
| M. ANDRE Stéphane, Lettres classiques | M. HERRAUX Corentin, Anglais |
| M. BAHANWA Dieunedort, Mathématiques | Mme HMAE Henriette, Anglais |
| M. BEAUCHAMP Pierre, EPS | M. JOURDAIN Julien, Sciences physiques |
| M. BILLON Marc, Ed musicale | M. KADDOURI Abdelkader, PS spécialisé |
| M. BOUCHER Alexandre, prof. documentaliste | M. MACHADO Maxime, Anglais |
| Mme BRENNER Virginie, EPS | Mme MARIN Pauline, Lettres |
| Mme CHARPENTIER Charlène, SVT | Mme MOLLAND-PHAL Caroline, Arts plastiques |
| Mme CHIRON-TURLAY Cécile, HG-EMC | Mme PEREZ <u>SANTACARA Amaja</u> , Espagnol |
| M. COTELLE Gérard, HAB | Mme RAPANAKIS Katy, PE spécialisée |
| M. <u>technologie</u> | M. REUNBOT Jules, HG-EMC |
| Mme <u>DJEMAL Basma</u> , Anglais | M. ROUAULT Emmanuel, Mathématiques |
| M. FARION Pascal, PE spécialisé | M. TOUSSIELE Arcange, Lettres |
| Mme FRADJ Samira, Arabe | Mme VAN DER MEULEN Johanna, Allemand |
| | Mme ZIANI Sabrina, Lettres |

Professeurs rattachés : M. FARDEHEB Lotfi Arts Plastiques / M. NDAM Louis Mathématiques / M. TAHARRAOUI Youssef Arabe
 Mme GUERRIN Sarra Mathématiques / M. BICOT William Lettres

L'équipe médico-sociale :



Infirmière, Mme **ABOUD** : tous les jours sauf le mercredi de 11h30 à 16h30

Assistante sociale, Mme **PACQUELIN** : le mardi, le jeudi et le vendredi matin

Psychologue Education Nationale PsyEN, Mme **GUYOMARD** : le jeudi

Nouvelle 6^{ème} 2023

1h hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français pour tous les élèves de 6^{ème}



1h obligatoire d'accompagnement aux devoirs pour tous les élèves de 6^{ème}
+
Devoirs faits facultatifs

Mathématiques :
le lundi à 13h50
Français :
le vendredi à 10h30

Le Mardi à 16h05

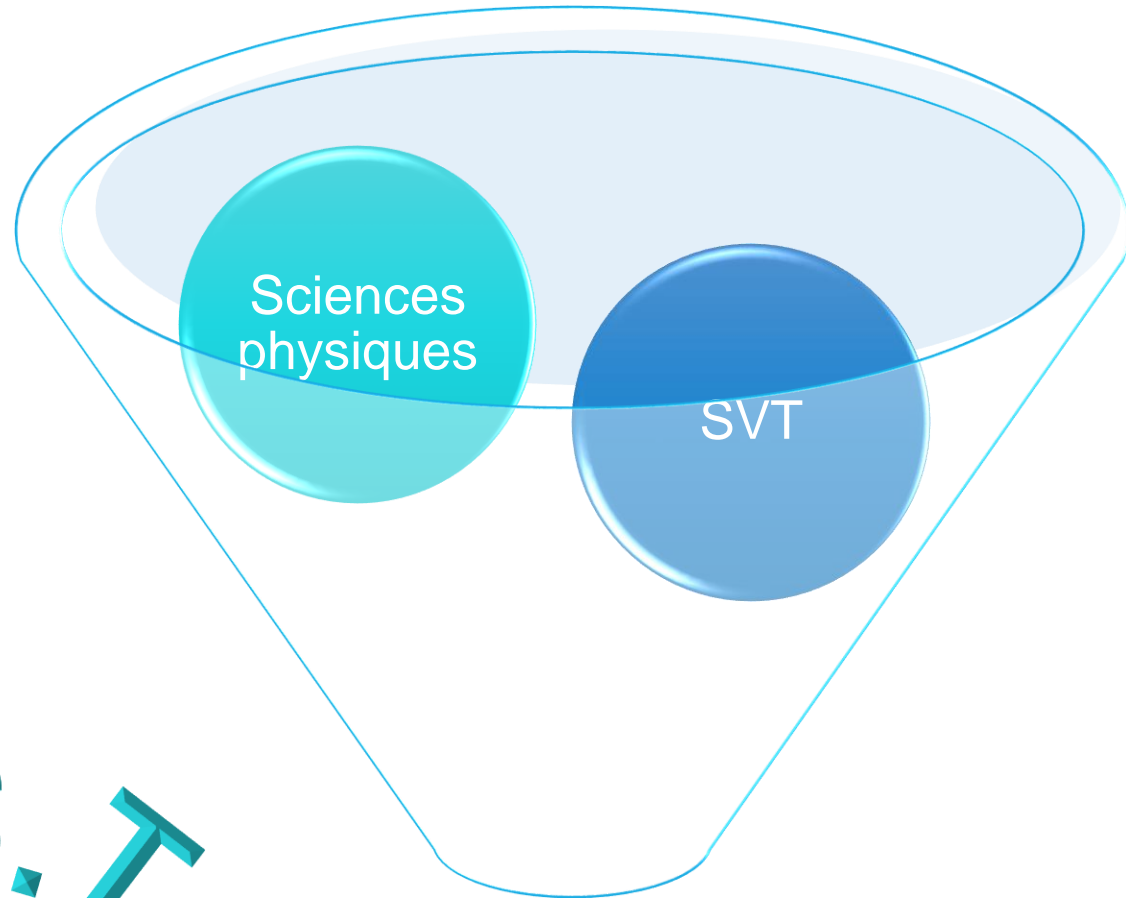
Dispositif « Devoirs faits »

Inscriptions en septembre: il s'agit d' un temps dédié à l'accompagnement à la réalisation des devoirs pour des élèves volontaires.

En priorité sur le créneau 16h10 – 17h10

Il ne s'agit pas d'un cours supplémentaire.

Devoirs faits peut être assuré par des professeurs, des assistants pédagogiques, des personnels d'association, ou d'autres intervenants.



E.I.S.T



Enseignement Intégré de Sciences

Mme Charpentier et M. Jourdain
sur le niveau 6^{ème} du collège

Un collège dynamique qui propose des parcours artistique, culturel, sportif, ...

Le quart d'heure lecture tous les jours pour tous les élèves

Une formation aux compétences psycho-sociales pour tous les 6^{ème} (12 heures sur une semaine)

Un parcours théâtre

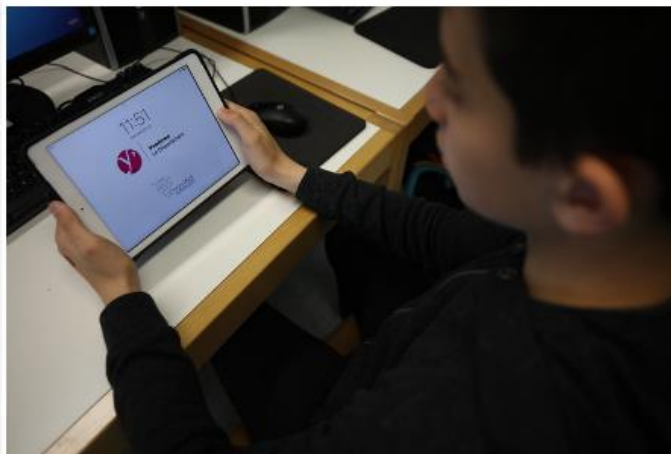




THÉÂTRE MONTANSIER



Inclusion numérique et égalité des chances



e-SY : En route vers l'égalité numérique pour tous les élèves © CD78/N.DUPREY

Il s'agit là d'un projet structurant pour le Département. Comme le souligne le président Pierre Bédier,



Avec les équipements numériques, les élèves apprennent mieux. Nous allons être le 1er Département de France à généraliser la tablette individuelle dans les collèges

Des tablettes Ipad pour tous les élèves

Cérémonie de remise des tablettes aux élèves de 6^{ème} et 4^{ème} prévue

LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 A 17H30,

présence de la famille obligatoire.

Les portables



L'utilisation des **téléphones portables** est **interdite** dans l'enceinte de l'établissement.

En cas de non respect, l'appareil sera **confisqué**.

Un représentant légal devra venir le récupérer au collègue.

Chacun est LIBRE de croire ou de ne pas croire

Culture commune et partagée basée sur le RESPECT et la COMPREHENSION DE L'AUTRE

Egalité entre les FILLES et les GARCONS

1 La France est une République laïque, unique, ouverte à tous. Elle assure l'égalité devant la loi, l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République assure la séparation des religions et de l'État. Elle est neutre et l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

3 L'école est un lieu de liberté de conscience et de croyance. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

4 L'école est un lieu d'éducation à la citoyenneté. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

5 La République assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

6 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

7 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

8 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

9 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

10 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

11 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

12 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

13 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

14 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

15 L'école est un lieu de culture commune et partagée. Elle assure l'égalité de tous les élèves, quelle que soit leur religion, leur culture, leur origine, leur langue et leur handicap.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

Logo of the French Republic and the Ministry of National Education.

La sécurité au collège

L'accès au collège

Pour les élèves: avec
Le pass vie scolaire

Pour les parents ou les visiteurs : sur
rendez-vous

- Pour les réunions de parents : avec un coupon d'invitation à présenter au portail
- Pour l'accès à l'administration ou les rendez-vous individuels : se présenter à la loge : un badge « visiteur » sera remis
- Ne pas circuler dans l'établissement. Un salon d'accueil vous est réservé dans le hall , le professeur vous y retrouvera.

La préparation aux situations d'urgence :

3 exercices d'évacuation incendie
sont prévus

Un par trimestre

3 exercices de « mise en sûreté »
(PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté) dont un exercice avant les congés de Toussaint :

Date à venir

l'information sera diffusée avant cet exercice auprès de tous les usagers et personnels (date, organisation).

Des temps de formation et d'information auprès des élèves et des professeurs

Aider son enfant à réussir

Veiller à sa ponctualité et à son heure d'endormissement

Vérifier le cartable en début d'année

Se connecter à PRONOTE régulièrement

Viser quotidiennement le **carnet numérique**

Des interlocuteurs privilégiés :

Le professeur principal (PP)

6^{ème} 1 : Mme Rapanakis / 6^{ème} 2 : M. Herraux

6^{ème} 3 Mme Charpentier / 6^{ème} 4 : M. Jourdain

La Conseillère Principale d'Education (CPE)

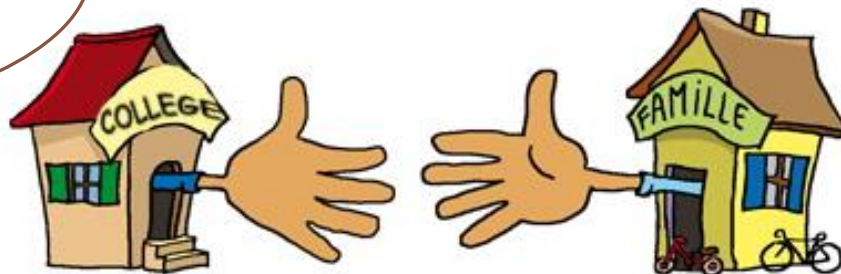
Mme Nicolas : 6^{ème} 1, 6^{ème} 2 et 6^{ème} 4

Mme Bouhassane : 6^{ème} 3



ESPACE ACCUEIL DES FAMILLES

J'ai besoin d'aide (ex :
bourses, orientation, cantine,
devoirs faits, difficultés de
mon enfant, Pronote, Pass vie
scolaire...)



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !!

QUAND ?

Un mardi par mois de 17h à 18h30 sans rendez-vous

OÙ ?

Au collège René Cassin à Chanteloup les Vignes

Collège René Cassin

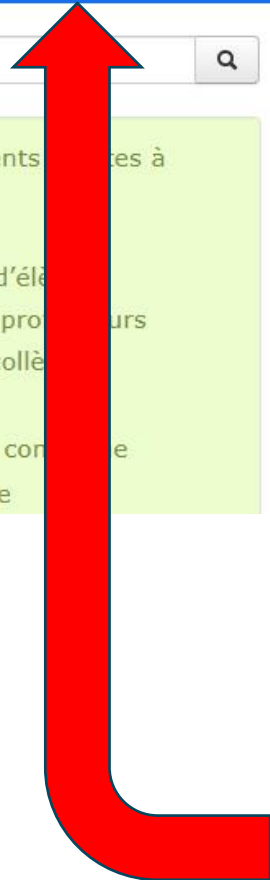


12 rue des petits pas
78570 Chanteloup les Vignes
Tél. : 01 39 74 57 35



🏠 Pronote ENT PMB

- + Évènements à retenir
- CDI
- + Travaux d'élèves
- Sites des professeurs
- Après le collège
- TICE
- + Vie de la communauté
- + Le collège




C'est la rentrée !

C'est parti pour une nouvelle année scolaire ! On se retrouve lundi 4 septembre. Toute l'équipe du collège René Cassin vous souhaite une bonne rentrée scolaire !



L'identifiant et le mot de passe ont été envoyés par SMS à toutes les familles lundi 4 septembre



Connexion

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Identifiant oublié](#) [Mot de passe oublié](#)

Assister aux réunions de parents

Rencontres individuelles de rentrée sur rendez-vous :
Lundi 25 et jeudi 28 septembre de 17h à 19h

Remise des bulletins du 1^{er} trimestre par le professeur principal sur rendez-vous :
Décembre

Remise des bulletins du 2^{ème} trimestre par le professeur principal sur rendez-vous:
Mars

Les parents d'élèves au collège

Pourquoi intervenir au collège de votre enfant ?

Pour promouvoir le bien être de l'ensemble des élèves

Comment ? En représentant les parents dans différentes instances : conseil de classe, d'administration...

Quand ? En moyenne, une réunion une fois par trimestre.

Qui ? Par le canal des fédérations nationales **F.C.P.E** (Fédération des conseils de parents d'élèves), **U.N.A.A.P.E** (Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves), ou de façon spontanée

Date des élections des représentants des parents d'élèves :

vendredi 13 octobre 2023

Les 2 parents votent

Vote par correspondance possible

Demi-pension

Mme Ribeiro

Inscrire mon enfant : comment procéder ?

Uniquement pour un premier enfant entrant au collège

Je me rends sur www.so-happy.fr  ou je télécharge l'application mobile depuis le store



1



Je crée mon compte (1/2)

- Je clique sur "Créez votre compte en quelques clics" !
- Je renseigne le nom du collègue de mon enfant et sélectionne le résultat correspondant dans la liste.

2



Je crée mon compte (2/2)

- Je renseigne mes informations personnelles et je valide.
- J'ajoute le menu de mon/mes enfant(s).

3



Je valide mon compte (1/2)

- Je clique dans le bandeau du haut "Gérer mes inscriptions et mes paiements".
- Je suis redirigé(e) vers la page "Mon compte", je clique sur le lien situé sous mon adresse mail pour valider mon compte.

LES AIDES FINANCIÈRES AU COLLÈGE

Pour soutenir la scolarité des collégiens et des lycéens, l'éducation nationale propose des aides financières. Celles-ci sont attribuées sous conditions de ressources.

EN BREF

- Les **bourses et primes** sous conditions de ressources.
- Les **fonds sociaux** pour les situations d'urgence.
- S'adresser au secrétariat du **chef d'établissement**.

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

votre identifiant

votre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?



mot de passe oublié ?



Je me connecte avec FranceConnect



S'identifier avec
FranceConnect

MON COMPTE 

ACCUEIL

FICHE DE RENSEIGNEMENTS


BOURSE DE COLLÈGE

BOURSE DE LYCÉE

COLLÈGE René CASSIN

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

 ACCUEIL

MESSAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les demandes de bourse (tous niveaux), la mise à jour de la fiche de renseignement et les inscriptions dans les lycées s'effectuent par le biais des téléservices. Connectez vous à l'adresse suivante:
<https://teleservices.ac-versailles.fr/ts>

Avant le 19 octobre

Comment obtenir des informations ?

Le site internet du collège

<http://www.clg-cassin-chanteloup.ac-versailles.fr/>

L'adresse internet du collège

0781108f@ac-versailles.fr

Le Standard

01.39.74.57.35

MERCI
de votre
attention

